



# Le P'tit Tourserain

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE TOURS-EN-SAVOIE

MAI 2025



## *Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale*

Lundi, mardi, jeudi: de 13h30 à 17h30

Vendredi: de 9h à 17h30

Mercredi: fermé

## *Contacts*

1307 route de Tours - 73790 TOURS EN SAVOIE

04.79.31.00.73

accueil@toursensavoie.com

www.toursensavoie.fr

## *Le mot du maire*

L'ensemble du conseil municipal est heureux de vous présenter ce bulletin avec un tout nouveau format. Plus simple et plus concentré, on y retrouve toutes les informations essentielles sur la vie communale.

L'année 2024 et ce début 2025 sont marqués par la fin des travaux de réaménagement qui ont modifié profondément les abords de la mairie avec des espaces de convivialité et des jeux pour les enfants.

L'année en cours sera une année de transition marquée par la fin de ce cycle de travaux, une fin de mandat caractérisée par la remise à flot des comptes de la commune.

Bonne lecture à toutes et tous.

Yann MANDRET, maire de Tours en Savoie

## *Numéros d'urgence*

### *Astreinte mairie*

Pendant les heures de fermeture de la mairie pour les urgences ne pouvant attendre l'ouverture :  
04.79.31.00.44

### *Urgences Arlysère*

Eau potable: 04.79.31.79.85  
Assainissement: 06.73.85.94.00

### *Urgence électricité Seet*

04.79.22.93.88



# Vie scolaire et périscolaire

## *Le potager scolaire* (par Karin HOFFMAN - FERRARIS, directrice de l'école)

Les élèves poursuivent leur engagement dans le potager scolaire avec l'association Environnement et Partage, les interventions de Magali Toutou, et la participation matérielle de Gammvert pour toutes les fournitures.

Dans le cadre d'un projet éducatif enrichissant, les élèves de notre école continuent de s'investir dans l'entretien et l'aménagement de leur potager. Ce projet, qui combine apprentissage pratique et développement durable, se poursuit avec enthousiasme et participation active.

Au programme: plantation de légumes, de fruits, de fleurs et d'herbes aromatiques. Les élèves ont mis la main à la pâte en plantant des petits pois, des pommes de terre, des fraises, des oignons, ainsi que divers arbustes fruitiers. Ces derniers devraient, dans quelques mois, offrir des récoltes délicieuses, au grand plaisir des enfants.



### Les plus grands à l'œuvre.

Les élèves plus âgés, eux, s'occupent de la réalisation de boutures, une tâche qui leur permet d'apprendre des techniques de multiplication des plantes. Ils ont également participé à des projets plus complexes, comme la création d'hôtels à insectes, de nichoirs, de mangeoires, et même d'un hibernaculum, pour favoriser la biodiversité. Ces installations seront des refuges précieux pour de nombreuses espèces animales et végétales.

### Collaboration avec Arlysère.

Dans cette aventure, l'école a eu la chance de bénéficier d'une intervenante Betty Ronsin en partenariat avec Arlysère pour la création de pierriers et d'une prairie fleurie, destinés à attirer des pollinisateurs et à enrichir le jardin en biodiversité. Ce projet permet aux élèves de comprendre l'importance de préserver la nature et de favoriser les écosystèmes locaux.

### Le soutien des parents bénévoles.

L'implication des parents bénévoles a été essentielle pour la réussite de ces projets. Ils ont apporté leur aide lors des séances de plantation et ont partagé leurs connaissances en jardinage avec les enfants. Leur soutien est un gage de réussite et montre une fois de plus l'importance de la coopération entre l'école, les familles et la communauté.

### Un projet porteur de valeurs.

Au-delà des compétences pratiques en jardinage, ce projet permet aux élèves de développer des valeurs de solidarité, de respect de l'environnement et de patience. Chaque geste posé dans le jardin est une occasion d'apprendre tout en s'amusant, et il est fort probable que les récoltes de cette année soient le fruit de leur travail collectif.

En conclusion, le potager scolaire est bien plus qu'un simple jardin. Il est le symbole de l'engagement des élèves, des enseignants et des parents dans une démarche écologique, éducative et communautaire, qui permettra, espérons-le, de nourrir tant leur curiosité que leur esprit de responsabilité envers la nature.



## *Une fin de premier trimestre sur une note festive!*

Au mois de décembre, les enfants de la garderie ont rejoint les Aînés de la commune pendant leur après-midi jeux pour partager un goûter préparé par l'association des Aînés ruraux et les agents de la commune. Ces échanges intergénérationnels ont été enrichissants pour tous et d'autres rencontres seront sans doute programmées.



Et la veille des vacances de Noël, quelques élus et bénévoles, ainsi que les agents de la commune ont partagé un repas de fête avec les enfants de la cantine. Un moment très attendu par les enfants et fort apprécié de tous!



## La chasse aux oeufs

Cet événement, organisé par la mairie et l'association des parents d'élèves (APE), est devenu un rendez-vous incontournable pour les familles de Tours en Savoie.



Panier en main, petits et grands s'éparpillent dans le parc du château pour rapporter le plus de chocolats possible. La matinée se termine par un moment convivial autour d'un goûter, préparé par les parents d'élèves.

La commune remercie les propriétaires des lieux pour la mise à disposition de leur parc, qui rend l'événement encore plus magique!

L'APE organise des événements tout au long de l'année pour financer des activités scolaires (poney, patin à glace, classes découvertes, etc...). Qu'elle soit remercié pour leur investissement.



## Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires peuvent se faire tout au long de l'année auprès du secrétariat de mairie.

Pour cela, présentez-vous à l'accueil de la mairie munis des documents suivants:

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation du médecin précisant que l'enfant est à jour de son schéma vaccinal.

Un certificat vous sera délivré afin de finaliser l'inscription auprès de l'école.

## Le carnaval de l'école

**Un voyage au cœur de la nature** (par Karin HOFFMAN-FERRARIS, directrice de l'école)

Le carnaval de cette année à notre école a été un événement haut en couleur, riche en imagination et en convivialité! Sous le thème de la nature, les élèves, enseignants et parents ont participé à une fête mémorable alliant déguisements créatifs, jeux amusants, musique et bien-sûr, un délicieux goûter.

### Des déguisements inspirés de la nature.

Les élèves ont rivalisé d'ingéniosité pour leurs déguisements, qui ont tous été inspirés par le monde naturel. On a pu admirer des costumes d'arbres majestueux, de fleurs éclatantes, d'animaux sauvages et d'insectes fascinants. Chaque classe a apporté sa touche personnelle, rendant le défilé encore plus spectaculaire. Les enfants ont non seulement eu le plaisir de se déguiser, mais aussi d'exprimer leur admiration pour la biodiversité qui nous entoure.

### Une chorale autodidacte.

Certains élèves ont eu la chance de participer à une chorale improvisée pour ajouter une touche musicale à l'événement. Sans professeur, ces jeunes talents se sont réunis pour chanter quelques morceaux inspirés de la nature. Leurs chants, pleins de fraîcheur et d'enthousiasme, ont apporté une dimension supplémentaire à la journée, créant une ambiance chaleureuse et conviviale.



### Des jeux pour petits et grands.

Tout au long de l'après-midi, des jeux en plein air ont été organisés dans la cour pour faire plaisir à tous les participants.

### Un goûter de fête: Crêpes à volonté!

Après l'effort, place à la gourmandise! Un goûter généreux a été servi à tous les enfants, avec des crêpes à volonté, préparées avec soin par les parents volontaires.

Les élèves se sont régalés en partageant ce moment convivial, tout en échangeant sur les moments forts de la journée. Le parfum des crêpes embaumait l'air, et les rires résonnaient dans la cour, témoignage d'une journée réussie.



### Une fête réussie grâce à la participation de tous.

Le carnaval de cette année a été un véritable succès, non seulement grâce à l'implication des élèves, mais aussi grâce au soutien des parents et des enseignants. Chacun a contribué à faire de cet événement un moment inoubliable, renforçant ainsi les liens entre l'école et la communauté.

En somme, ce carnaval sur le thème de la nature a permis à tous de célébrer, de manière ludique et créative, la beauté de notre planète et l'importance de la préserver. Une journée de partage, de rires et de découvertes, qui restera longtemps dans les mémoires des petits et des grands!



### *Salle d'archives*

Les archives d'une commune sont une partie très importante de son patrimoine et doivent être gardées dans des conditions optimales. C'est pourquoi le lieu de stockage actuel (dans le grenier) devenait dangereux pour les archives et l'accès problématique pour les agents. La création d'une salle coupe feu permet de limiter ces problèmes.



### *Création d'un trottoir sur la route départementale entre la montée des Chapelles et l'impasse des Magnolias.*



Avec l'augmentation des piétons sur cette partie de route, la sécurisation de ce tronçon était devenue indispensable.

### *Installation d'arceaux à vélos*

Afin d'encourager l'utilisation de modes de transport plus écologiques et pratiques, Arlysère a installé des arceaux à vélos sur l'ensemble du territoire, et en particulier devant les équipements sportifs (piscine de Gilly, Halle Olympique, plan d'eau de Grignon, etc...).



A Tours en Savoie, ces arceaux ont été installés devant la mairie et devant l'école. Nous vous invitons à les utiliser!

### *Et aussi...*

L'achat d'un nouveau réfrigérateur pour la cantine, le passage de l'épareuse sur les chemins et les pistes, un passage d'émulsion sur la voirie qui a permis de réduire sensiblement le mauvais état des rues.

## *Coeur de Village*

### **Deuxième tranche des travaux sur l'aménagement des abords de la mairie et de la salle de la Grande Journée.**

- Finalisation de l'amphithéâtre devant la salle de la Grande Journée avec création d'un escalier et d'une rampe d'accès.
- Création d'une esplanade dédiée aux fêtes et servant de parking, avec l'installation possible d'un local et d'un four Banal sur la dalle de béton.
- Réaménagement des rampes d'accès et parvis de l'école.
- Conception d'espaces végétalisés et minéralisés.



| Dépenses                     |                    |                    |
|------------------------------|--------------------|--------------------|
|                              | Réalisé 2024       | Prévu 2025         |
| Emprunts remboursés          | 123 088,76€        | 301 058,19€        |
| Acquisitions et aménagements | 589 713,33€        | 623 183,00€        |
| <b>Total</b>                 | <b>712 802,09€</b> | <b>924 241,19€</b> |

| Recettes                                 |                    |                    |
|--|--------------------|--------------------|
|  | Réalisé 2024       | Prévu 2025         |
| Taxes                                    | 43 918,59€         | 38 133,37€         |
| Excédent de fonctionnement               | 155 923,03€        | 236 643,63€        |
| Ventes immobilières                      | 8 360,00€          | 0,00€              |
| Subventions reçues                       | 50 752,00€         | 404 234,00€        |
| Résultats antérieurs                     | 266 304,42€        |                    |
| Virement de la section de fonctionnement |                    | 245 230,19€        |
| <b>Total</b>                             | <b>525 258,04€</b> | <b>924 241,19€</b> |

## Section investissement

Le budget d'investissement regroupe les dépenses d'achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure ayant pour vocation à augmenter la valeur du patrimoine de la collectivité.

Les recettes d'investissement proviennent principalement de subventions et dotations.



## Section fonctionnement

Le budget de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (dépenses régulières et charges financières).

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement de taxes, de redevances et de dotations.



| Dépenses                                |                    |                    |
|---|--------------------|--------------------|
|   | Réalisé 2024       | Prévu 2025         |
| Achats et services extérieurs           | 283 100,37€        | 312 154,88€        |
| Impôts et taxes                         | 19 878,00€         | 14 000,00€         |
| Charges de personnel                    | 242 133,67€        | 284 180,49€        |
| Charges de gestion                      | 49 899,59€         | 80 359,00€         |
| Intérêts des emprunts                   | 18 945,20€         | 14 113,31€         |
| Cession immobilières                    | 8 360,00€          | 0,00€              |
| Virement à la section de fonctionnement | 0,00€              | 245 230,19€        |
| <b>Total</b>                            | <b>622 316,83€</b> | <b>950 037,87€</b> |

| Recettes                   |                      |                    |
|----------------------------|----------------------|--------------------|
|                            | Réalisé 2024         | Prévu 2025         |
| Ventes diverses            | 156 010,66€          | 165 794,07€        |
| Impôts perçus              | 552 497,05€          | 522 961,37€        |
| Dotations reçues           | 111 698,62€          | 53 457,07€         |
| Cession immobilières       | 8 981,38€            | 0,00€              |
| Résultat antérieur reporté | 237 598,11€          | 207 825,36€        |
| <b>Total</b>               | <b>1 066 785,82€</b> | <b>950 037,87€</b> |

# Vie communale et associative

## Un nouveau visage à la mairie



Depuis le 3 février 2025, Virginie vous accueille à la Mairie et à l'Agence postale. Après 22 années au service de La Poste en tant que factrice dans sa Normandie natale, elle a décidé de s'installer en Savoie avec sa famille. Ce nouvel emploi est pour elle une opportunité pour mettre à profit son expérience au service des habitants de la commune. Rigoureuse et organisée, elle prend à cœur ses nouvelles fonctions et apprécie l'ambiance chaleureuse et familiale qui règne au sein de la mairie.

Virginie se fait un plaisir de vous accueillir pour vos démarches administratives et postales qui lui permettront de faire plus ample connaissance avec chacun de vous.

## Commission sociale

### Son rôle

La commission sociale vous accompagne dans les différentes démarches de votre quotidien et vous dirige vers les organismes qui œuvrent pour la mise en place de structures adaptées.

« Soliha et le clic » par exemple sont présents pour vous aider dans des projets tels que l'intervention de personnels qualifiés, la mise en place de portage des repas, l'adaptation de votre logement, les prises en charges financières...

Ils peuvent également vous accompagner lorsque vous ne pouvez plus rester à votre domicile et vous conseiller sur les différentes structures d'accueil.

Pour cela n'hésitez pas à vous rendre à la mairie de Tours pour un premier contact.

### Activités 2025

2025 sera une année plus légère que les précédentes sur le plan des activités. La semaine bleue d'octobre vous permettra de prendre part aux actions mises en place par Arlyser et l'année se terminera par l'habituelle visite de nos membres pour les colis de nos anciens.

## Facebook

La commune de Tours en Savoie s'est dotée d'une page Facebook destinée aux informations municipales et intercommunales. Retrouvez-la en scannant le QR Code ci-joint.

Les événements organisés par les associations de la commune peuvent être publiés. La demande doit être envoyée par mail à [accueil@toursensavoie.com](mailto:accueil@toursensavoie.com). Si vous souhaitez partager une photo, une activité pour les Tourserains, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat qui étudiera votre demande.



## Repas des Aînés



Cette année encore le repas des seniors a remporté un grand succès. 89 personnes sont venues partager l'excellente paëlla préparée par l'équipe de l'Art de la Poêle et ont pu danser avec Éric Collomb. La décoration sur le thème « Guinguette » a été entièrement réalisée par une conseillère municipale. La commission sociale travaille déjà pour vous concocter de nouveaux événements de qualité.



## Relais Petite Enfance (RPE) de Basse Tarentaise

### Un relais petite enfance, c'est quoi ??

Le relais petite enfance est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et leurs enfants. Il existe 5 relais sur le territoire d'Arlysière (Albertville-Frontenex-Ugine-Beaufort-La Bathie). Ils sont gérés par le CIAS (*Centre Intercommunal d'Action Sociale*) Arlysière.

Chaque relais est en charge de plusieurs communes, celui de Basse Tarentaise couvre les communes suivantes : La Bathie, Esserts-Blay, Cevins, Tours-en-Savoie, Saint-Paul-sur-Isère, Rognaix.

Le relais a plusieurs missions :

#### ➤ Animation d'ateliers hebdomadaires :

Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h00 (hors vacances scolaires)

La salle d'animation du relais est située au 54 rue Aimé et Eugénie Cotton à La Bathie.

Les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants sont accueillis aux ateliers sur inscription. Le relais propose des temps d'éveil sensoriels, moteurs, et créatifs, ainsi que des animations avec des intervenants extérieurs : Baby gym, médiation animale, éveil musical, etc.

#### ➤ Soutien administratif

- L'une des missions principales du relais est d'accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté aux besoins de leur enfant: transmission des listes des assistant(e)s maternel(le)s agréé(es) par la PMI (*Protection Maternelle Infantile*) du secteur, informations sur les différents modes de garde du territoire.
- Le relais propose également une aide administrative : information sur les différentes aides de la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*), estimation du coût de la garde, compréhension du contrat de travail établi entre les assistantes maternelles et le parent-employeur, information concernant la convention collective du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

#### ➤ Soutien à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s

Les animatrices des relais petite enfance accompagnent les assistant(e)s maternel(le)s dans leur parcours de professionnalisation tout au long de leur carrière.

Trois types d'actions sont proposés :

- Des formations continues sur les gestes de premier secours, le développement de l'enfant, etc.
- Des réunions en soirée sur des thèmes liés à leur métier.
- Des temps d'animations hebdomadaires pour les enfants qui sont aussi des temps de partage, de rencontres et d'échanges professionnels.

Le relais petite enfance s'adresse aux parents et aux assistant(e)s maternel(le)s.

L'animatrice reçoit sur rendez-vous physiques et/ou téléphoniques à :

La Maison de l'enfance Simone VEIL,  
805 rue de commandant Dubois 73200 ALBERTVILLE  
Contact Guichet unique : 04.79.10.73.73



Gymnastique Volontaire



Sortie raquettes avec Partageons la Montagne



Danse avec Tous en Rythme



La fête de la Cerise avec le Comité des Fêtes



L'arrivée du Père Noël avec le Comité des Fêtes



Les jardiniers du Korti du patchwé

## Associations

Nos associations oeuvrent toujours avec beaucoup de dynamisme en proposant des animations, ponctuelles ou hebdomadaires: fêtes de village, yoga, gym, danse, ateliers patois, jeux, calligraphie, il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Nous remercions tous les présidents et bénévoles pour la qualité de leur investissement.

Si vous souhaitez découvrir leurs activités ou les rejoindre comme bénévoles, vous pouvez consulter notre site internet ou vous rapprocher du secrétariat de mairie pour obtenir leurs coordonnées.

## *Etat-civil 2024*

### Naissances

06 mars: Eva BENASSEUR  
08 avril: Romane DUGIT  
26 avril: Athéna DARMEZIN  
14 mai: Marceau CORTADE  
02 juin: Joshua CLERC  
31 juillet: Inès BENVENUTO  
14 août: Bianca PERUZZI

### Mariages

13 avril: Catherine BUSINARO et Axel LEMAIRE  
14 décembre: Marjolaine COGOI et Matthieu BENVENUTO  
28 décembre: Ghjuliana PIERY et Clément DESANGHERE

### Décès

16 février: Paul CLERC  
05 juin: Suzanne PAVIET  
18 juin: Simone BOZON  
24 septembre: Jeanine APPLAGNAT-TARTET  
08 octobre: Gilbert BORETTAZ  
30 novembre: Claude PARZYCH

## *Infos diverses*

### *Bruits de voisinage*

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral du 9 janvier 1997):

- **Les jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis: de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h**

L'arrêté préfectoral est disponible intégralement sur notre site internet.

### *Chiens et chats*

Pour rappel, il n'est pas autorisé de laisser son chien errer. Tout propriétaire est responsable des désagréments et dégâts commis par son animal. Il peut en conséquence être traduit devant la juridiction compétente (arrêté municipal 2022-038).



Conformément au règlement sanitaire départemental de la Savoie, il est interdit d'attirer et de nourrir des chats errants non stérilisés, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 750€ par animal.

## *Adressage*

Suite à la mise à jour de la Base d'Adresses Nationale (BAN), les personnes qui ont changé d'adresse peuvent venir en mairie chercher leur nouvelle plaque de numérotation de voirie. Nous vous informons que la BAN est publiée depuis juin 2024. Service Public de la Donnée pour les adresses, elle compose le seul dispositif national officiel qui garantit un accès gratuit et équitable à tous (administrations, entreprises, secours). D'ailleurs, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP, Décision n°2018-0169) a décidé en 2018 que les adresses versées dans la BAN disposent du numéro BAN qui permet l'accès à la fibre sans avoir à acquérir d'identifiant complémentaire.

## Recensement de la population



Notre municipalité a fait l'objet d'une enquête de recensement du 16 janvier au 22 février 2025. Ce recensement revêt une grande importance pour la municipalité, puisqu'il détermine la contribution de l'État à notre budget. L'INSEE communiquera les résultats définitifs ultérieurement.

Nous tenons à remercier la population pour sa participation et nos agents coordinateurs et recenseurs pour leur travail.

## *Cimetière*



En octobre 2024, les services administratifs de la mairie ont entrepris un recensement des concessions arrivées à terme. Une pancarte a été posée sur celles qui sont concernées. Afin de mettre à jour le registre et le plan de situation, il est demandé aux ayants droits de s'adresser à la mairie, soit pour prolonger les concessions, soit pour les abandonner. Nous remercions les personnes qui ont déjà effectué ces démarches.

## *Prochains événements*

Fête de la Cerise: 29 juin 2025  
Cinéma plein air: 5 juillet 2025



## *Encombrants et incinération de végétaux*

L'arrêté préfectoral n° 2017-0248 rappelle le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Les dépôts sauvages dans la nature sont interdits. Les encombrants doivent être évacués vers la déchetterie.

### **Horaires d'été des déchetteries de La Bâthie et de Gilly sur Isère.**

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 12h30 et 13h30 à 18h.
- Dimanche: 9h à 13h. Fermeture les jours fériés.